Pêche : Peu de sous pour la mise à niveau

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-09-2008 21:48:27

· L'enveloppe dédiée à la flotte artisanale jugée insuffisante
· Plus de 1.350 dossiers retirés dans le cadre du plan Ibhar
· La moitié de la flotte hauturière à l'arrêt avant la fin de la saison

AFFRÈTEMENTS, Sidi Ifni, Ibhar... L'ordre du jour de la session ordinaire de la Chambre des pêches maritimes d'Agadir (CPMA), qui s'est tenue la semaine dernière, était plutôt chargé.

Le plan de modernisation et de mise à niveau de la flotte côtière et artisanale «Ibhar» (cf.www.leconomiste.com) a particulièrement monopolisé le débat. Pour les opérateurs, ce programme, fort attendu depuis plus d'une décennie, est porteur de grands espoirs. Seulement, certaines de ses dispositions sont inadaptées à la réalité des segments concernés, constatent quelques opérateurs. Pour le président de la CPMA, Lahcen Bijdiguen, l'enveloppe financière dédiée à la flotte artisanale demeure insuffisante. Constat que les représentants du département de la Pêche admettent, mais disent «qu'il est difficile aujourd'hui de changer quelque chose à ce niveau. Le volet financier étant verrouillé». Pour ce qui est des mesures arrêtées dans le programme, les institutionnels précisent que c'est un programme global qui concerne l'ensemble des zones de pêche du Royaume. Si des ajustements peuvent être envisageables, il est nécessaire, selon eux, que le plan de modernisation et de mise à niveau soit bien avancé dans sa mise en application. Pour l'heure, contrairement à ce que pourraient laisser penser les réticences exprimées lors de la réunion des professionnels de la pêche à Agadir, beaucoup d'opérateurs ont entamé des démarches pour bénéficier des produits proposés par le programme Ibhar. Selon Zakia Driouich, directrice des pêches maritimes et de l'aquaculture, plus de 1.100 dossiers ont été retirés par les professionnels de la pêche artisanale dont 610 relèvent de la région d'Agadir. Au niveau de la pêche côtière, le nombre de retrait de dossiers dans le cadre de l'opération de mise à niveau a atteint 200 dont 20 concernent des navires d'Agadir. Quand au volet modernisation, 50 dossiers ont été retirés dont 35 pour des bateaux d'Agadir, est-il précisé. Pour rappel, le démarrage de l'opération de modernisation de la flotte côtière ne devrait s'effectuer qu'en 2009. Le programme de mise à niveau doit par contre être opérationnel sans délai. Surtout qu'une délégation de l'UE est attendue en janvier prochain pour une visite de certains ports marocains. Histoire de s'enquérir sur place de la réalité de l'observation des normes de salubrité et de qualité des produits de la mer, et d'être au fait de l'état d'avancement du programme de mise à niveau et de modernisation de la flotte. Dans la mesure où l'Union constitue le principal débouché du secteur marocain de la pêche et compte parmi les principaux pourvoyeurs de fonds. En attendant, un renforcement de la communication sur le programme Ibhar s'avère nécessaire auprès de la profession.

Outre le plan de modernisation, la rencontre des opérateurs était l'occasion d'aborder également les aspects liés à la législation de la pêche et aux infrastructures portuaires qui nécessitent une mise à niveau.

A commencer par le port de Sidi Ifni dont l'équipement est incontournable. Les professionnels ont

aussi soulevé la question des départs volontaires de l'activité de pêche. Il s'agit d'un dossier déjà soumis et discuté avec le Premier ministre ainsi que le ministre en charge du département de la Pêche. Pour l'heure, les institutionnels, qui ne sont pas contre la démarche, attendent que les professionnels intéressés se manifestent.

Pêche hauturière

LA campagne de pêche des céphalopodes ne devrait s'achever que vers la fin de ce mois de septembre. Pourtant, près de la moitié de la flotte de la pêche hauturière est déjà à l'arrêt. Plusieurs raisons sont invoquées pour expliquer cette situation. D'abord, le quota de la campagne d'été est minimal (16.000 tonnes pour les trois segments), précise Mohamed Tarmidi, secrétaire général du ministère de la Pêche maritime.

Selon lui, le chiffre des captures enregistré jusqu'à présent est presque identique, sinon supérieur à celui de l'année dernière à la même période. Ensuite, l'arrêt d'une partie de la flotte céphalopodière en pleine période d'activité s'expliquerait plutôt par le souci des opérateurs de réduire leurs charges d'exploitation en s'abstenant de sortir en mer.

Malika ALAMI
L'économiste